

Schéma simplifié du parcours des formulaires conventionnels – Résident fiscal du Canada

Ce schéma a été établi par le poste de l'attaché fiscal pour vous aider. Il ne peut en aucun cas se substituer à la documentation officielle.

Vous téléchargez **3 exemplaires** du formulaire 5000 et de son/ses annexes (5001, 5002 et/ou 5003) soit sur notre site soit sur le site www.impots.gouv.fr (Recherche de formulaires)



Vous complétez les 3 exemplaires des formulaires 5000 et 5001/5002/5003. Sans oublier de les dater et **signer**.



Vous envoyez les **3 exemplaires** de chaque formulaire à l'administration fiscale canadienne. Vous trouverez les modalités sur le site de l'Agence du Revenu du Canada ([ARC - Attestation de résidence fiscale](#))



L'Administration fiscale canadienne conserve un exemplaire de chaque formulaire et vous renvoie **2 exemplaires** de chaque formulaire certifiant de votre résidence fiscale au Canada.



Vous conservez votre exemplaire de chaque formulaire et vous envoyez l'autre exemplaire des formulaires au **débiteur français**.



Le débiteur français complète les cadres qui lui sont réservés dans les formulaires et les envoie à l'administration fiscale française. Sur demande de votre part, le débiteur français pourra vous adresser une copie des formulaires complétés.